



## **Avis aux termes de l'article 12 – Renseignements supplémentaires requis à titre d'exigence postérieure à la commercialisation**

**Nom du produit :** INDIFLIN® Technique

**Numéro d'homologation :** 33818

**Numéro de document de l'ARLA :** 3073245

Les renseignements énumérés ci-dessous doivent être produits durant la période d'homologation prenant fin le 31 décembre 2025 et présentés à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) au plus tard le 31 décembre 2024, accompagnés des codes de données (CODO) précisés. Toutes les modalités d'homologation doivent être respectées; les dossiers incomplets ne seront pas acceptés.

### **PARTIE 2 RENSEIGNEMENTS EXIGÉS SUR LES CARACTÉRISTIQUES CHIMIQUES POUR L'HOMOLOGATION D'UN PRINCIPE ACTIF DE QUALITÉ TECHNIQUE OU D'UN PRODUIT DU SYSTÈME INTÉGRÉ**

---

**CODO :** 2.13.3/2.13.4

**Titre :** Données sur les lots/Impuretés préoccupantes pour la santé humaine ou l'environnement (toxicologie)

**Données manquantes :** Les données sur les cinq lots fournies pour le site proposé représentent jusqu'à présent une production à l'échelle pilote.

**Données requises :** Les résultats d'une étude conforme aux BPL sur cinq lots produits à l'échelle commerciale sur le site proposé doivent être fournis avant le 31 décembre 2024.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2020

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9